

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement

Le mercredi 10 septembre 2025
École Sainte-Marie
19 h
*Après l'AGA de cette même soirée

Membres du conseil d'établissement présents

Mme Marylène Bourget, directrice de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Gabrielle Boutin, directrice adjointe de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Stéphanie Tardif, directrice adjointe de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Élodie Parent, enseignante à l'école Sainte-Marie
M. François Garant, enseignant à l'école Sainte-Marie
Mme Jessica Pouliot, enseignante à l'École du Ruisseau
Mme Yanick Marcoux, parent d'élèves de l'École Sainte-Marie
Mme Mélanie Demers, responsable du service de garde de l'école du Ruisseau et Sainte-Marie
Mme Lysa-Ann Royer, orthopédagogue professionnel à l'école du Ruisseau et Sainte-Marie
M. Eder Melo, parent d'une élève de l'École du Ruisseau
Mme Jessica Turgeon, parent d'élèves de l'École du Ruisseau
M. Leonel Tchimakap, parent d'un élève de l'École du Ruisseau
Mme Marion Marquis Dubé, parent d'élèves de l'École Sainte-Marie
Mme Sabrina Fontaine, parent d'une élève de l'École Sainte-Marie

Membre du conseil d'établissement absent

Non applicable pour cette rencontre.

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture de la rencontre

1.2. Présences et vérification du quorum

Après vérification, le quorum est atteint.

1.3. Élection d'un (e) président (e)

Mme Sabrina Fontaine est élue présidente par acclamation.

1.4. Élection d'un(e) vice-président(e)

Mme Jessica Turgeon est élue vice-présidente par acclamation

1.5. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Fontaine fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Approuvé par Mme Parent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.6. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 juin 2025

La lecture et adoption du procès-verbal est remise au prochain conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.7. Suivis au procès-verbal

Aucun suivi.

1.8. Intervention du public

Aucun public n'est présent.

2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

2.1. Dates des rencontres du CÉ 2025-2026

Les dates vont être transmises par courriel aux membres du conseil d'établissement sous peu. Si jamais plusieurs membres n'étaient pas disponibles à une date donnée, celles-ci pourraient être changées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.2. Sorties éducatives autour de l'école 3 km (approbation)

Le conseil d'établissement approuve les sorties éducatives à l'intérieur de 3 km.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.3. Activités parascolaires (approbation)

Mme Boutin et Mme Tardif présentent les activités parascolaires : Dimensions culturelles et sportives. Elles sont dans l'attente de certains détails afin de présenter les différentes activités au conseil. Le parascolaire aura lieu le midi pour l'année scolaire 2025-2026. Le conseil d'établissement approuve la collaboration avec dimensions culturelles et sportives pour l'année 2025-2026.

Mini-Corsaires: volleyball, basketball et cheerleading

Approuvée par Mme Marcoux

2.4. Lieux des journées pédagogiques (SDG)

La restructuration du SDG oblige les journées à avoir lieu à l'école Sainte-Marie. Aussi, en raison des travaux à venir à l'école Sainte-Marie et de la possibilité d'être dans les locaux du SDG à Du Ruisseau, le choix fut dirigé vers l'école Du Ruisseau. Mme Demers explique que les élèves de SM seront avec les éducatrices de SM.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

2.5. Sorties scolaires (approbation)

Canyon Ste-Anne : Tous les élèves de l'école Ste-Marie le 6 octobre. Tous les frais seront couverts par le concours gagné par M. Jérôme.

1 cycle Ste-Marie : La grande Plée Bleue le 8 octobre

Camp Minogamie DR (6e année)

Camp Keno DR (5e année)

Camp Cité Joie DR (1 cycle)

Approuvé par M. Garant

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

3. INFORMATIONS

3.1. Déclaration d'intérêts (courriel sur demande)

Si les membres du conseil d'établissement sont en conflit d'intérêts, ils doivent remplir un document que vous aurez reçu par courriel.

3.2. Traiteur 2025-2026

Le service du traiteur est reconduit.

3.3. Projet : déjeuner à l'école CISA

Ce sera plutôt un projet de diner commun. Le budget d'aide alimentaire sera utilisé pour permettre d'apprendre à cuisiner et partager un repas entre eux.

4. RAPPORTS

4.1. Rapport de la présidente

La présidente n'a pas de rapport.

4.2. Rapport de la direction

La direction n'a pas de rapport.

4.3. Rapport du service de garde

Le service de garde n'a pas de rapport.

4.4. Rapport du personnel enseignant et des professionnels

Le personnel n'a pas de rapport.

4.5. Rapport du représentant au comité de parents

Le comité de parents n'a pas de rapport.

5. AUTRES POINTS

5.1. Date de la prochaine réunion

Mercredi 22 octobre 2025 à l'école du Ruisseau.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 20h50.

Approuvé par M. Garant.



Sabrina Fontaine
Présidente du CÉ



Marylène Bourget
Directrice



Gabrielle Boutin
Directrice adjointe



Stéphanie Tardif
Directrice adjointe

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ